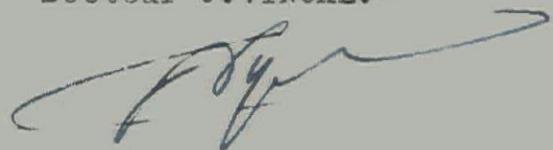


CERTIFICAT MEDICAL.-

Je soussigné, VYNCKE Julien, Médecin Chef de
Clinique à Usumbura, déclare :

- 1°)-Confidentiel.
- 2°)-Que l'état de santé du nommé MWENEBATU Pierre,
incarcéré à la prison d'Usumbura, justifie pleine-
ment une mesure de libération conditionnelle.

FAIT A USUMBURA LE 8 MARS 1956
LE MEDECIN CHEF DE CLINIQUE
Docteur J. VYNCKE.-



*Trouver des desmes juridiques et
du contentieux.*
9/3/56
H.

831
9 3 1956
Pour le médecin chef
Services Médicaux de
Ruanda-Urundi.
médecin provincial A...



10
P
236511067